

COMMUNE DE VIRSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N° 2



PIÈCE N° 4
PLAN DE ZONAGE

	PRESCRIT	ARRETÉ	APPROUVÉ
Révision générale	28 sept. 2007	13 sept. 2011	17 février 2015
Modification simplifiée n° 1	-	-	7 mars 2017
Modification n° 1	-	-	3 octobre 2017
Modification simplifiée n° 2	-	-	15 mai 2018
Modification n° 2	6 octobre 2020	-	13 décembre 2022

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du *13 décembre 2022*

Le maire,



Mairie de Virsac
105, route de la mairie
33240 VIRSAC



COMMUNE DE VIRSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 5
PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000

	PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
Elaboration du PLU	28/09/2007	13/09/2011	17/02/2015
Modification simplifiée N°1			7/03/2017
Modification N°1			3/10/2017
Modification N°2	6/10/2020		13/12/2022

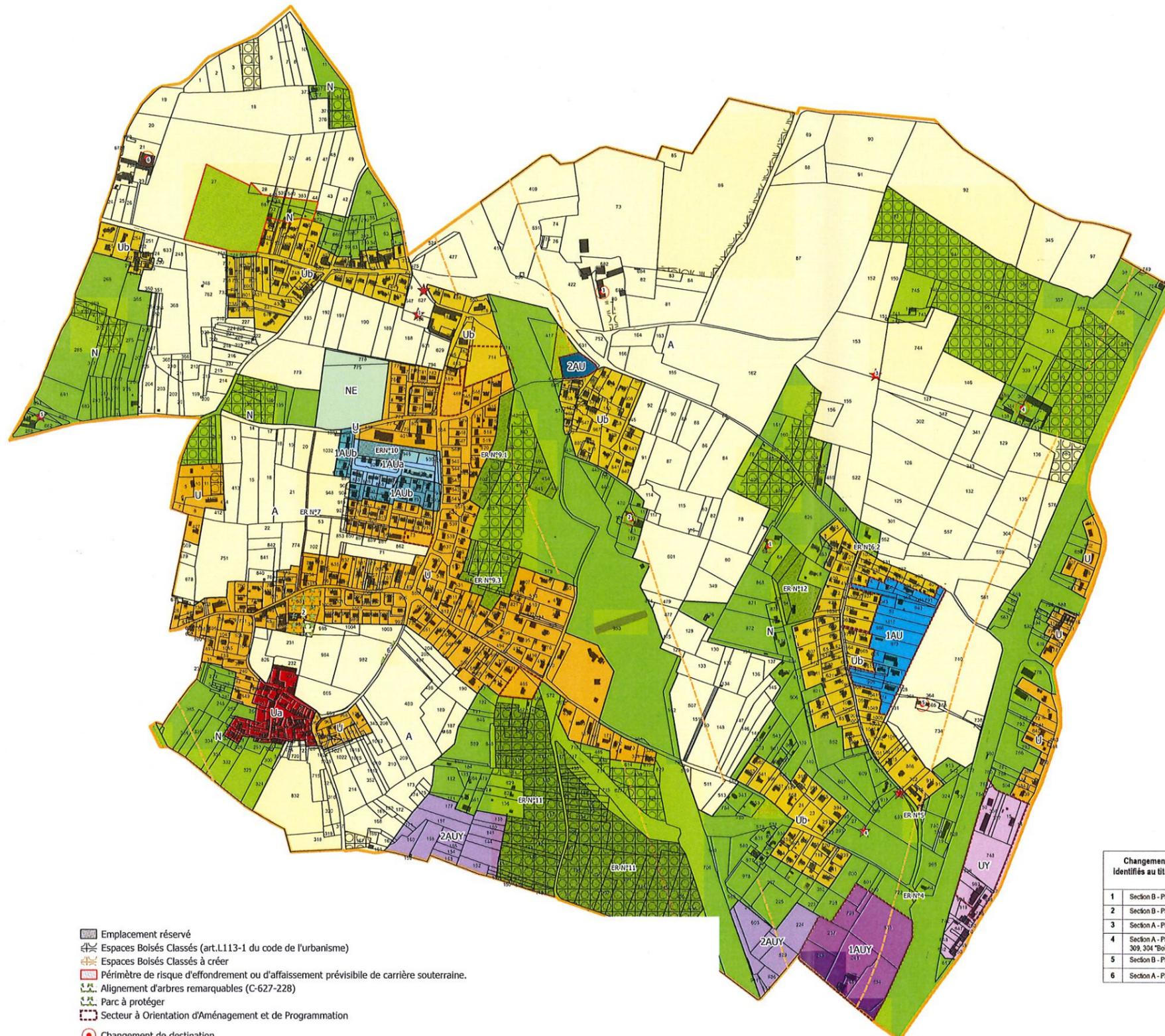
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Le Maire,

Etudié par

URBAN HYMNS SARL

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr



- Emplacement réservé
- Espaces Boisés Classés (art.L113-1 du code de l'urbanisme)
- Espaces Boisés Classés à créer
- Périmètre de risque d'effondrement ou d'affaissement prévisible de carrière souterraine.
- Alignement d'arbres remarquables (C-627-228)
- Parc à protéger
- Secteur à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Changement de destination
- Elément de patrimoine

— Bande inconstructible le long des voies classées à grande circulation et de l'Autoroute A10

Zones et secteurs

- U Zone à vocation principale d'habitat, de bureaux et de commerces
- Ua Secteur correspondant au bourg ancien de Pradelle
- Ub Secteur correspondant aux secteurs de plus faible densité urbaine non encore desservis par l'assainissement collectif
- UY Zone à vocation d'activités commerciales, artisanales et de bureaux
- 1AU/1AUa/1AUb Zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- 1AUY Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités artisanales, commerciales, des bureaux, d'activités hôtelières ou d'équipements collectifs
- 2AU Zone à urbaniser à long terme
- 2AUY Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques
- A Zone agricole
- N Zone Naturelle et forestière
- NE Secteur réservé aux équipements d'intérêt collectif (sport)

Changement de destination des bâtiments identifiés au titre de l'article L.151-11-2° du code de l'urbanisme	
1	Secteur B - Parcelle 69 "La Chaume"
2	Secteur B - Parcelle 119 "La Planière"
3	Secteur A - Parcelle 80 "Naxbonnet"
4	Secteur A - Parcelles 138, 139, 307, 344, 308, 312, 311, 309, 304 "Bois Martin"
5	Secteur B - Parcelle 365 "Au Plat"
6	Secteur A - Parcelle 21 "Les Genoux"

Liste des éléments de patrimoine	
1	Deux murs en pierre (A-627)
2	Parc (C-61)
3	Cabane vigne (A-154)
4	Cabane vigne (B-21)
5	Pigeonnier (A-287)
6	Alignement d'arbres remarquables (C-627-228)
7	Parc à cochon (B-690)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	DESTINATAIRE	OBJET
1	Commune	Maintien et création d'un espace vert
2	Commune	Elargissement du virage de la RD 115
3.1	Commune	Aménagement du carrefour VC3/RD115
3.2	Commune	Aménagement du carrefour VC3/RD115
4	Commune	Aménagement du carrefour RD115/VC3
5	Commune	Aménagement VC9
6.1	Commune	Aménagement du carrefour RD133/VC9
6.2	Commune	Elargissement de la RD133 au niveau du carrefour VC9
7	Commune	Création d'une circulation douce
8	Commune	Création d'un espace public
9.1	Commune	Maintien et création d'un espace vert
9.2	Commune	Maintien et création d'un espace vert
9.3	Commune	Maintien et création d'un espace vert
10	Commune	Création d'un espace vert
11	Commune	Maintenir et reconstruire les éléments boisés constitutifs de la trame verte sur le secteur de la Garosse afin de réaliser un parcours de santé
12	Commune	Maintien et création d'un espace vert